

ING Direct Stratégie

FEVRIER 2012

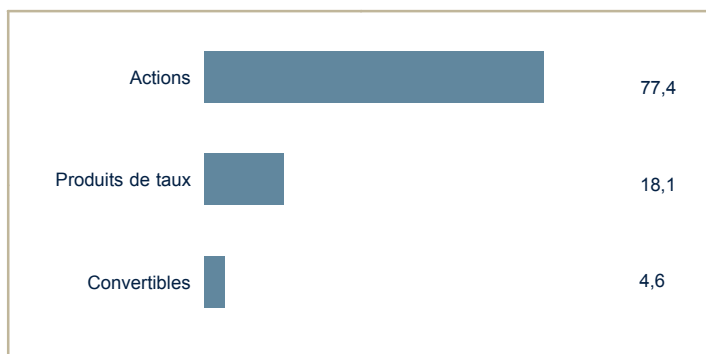
Objectif de gestion

ING Direct Stratégie a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à l'indice Europerformance des fonds de la catégorie «Profils Equilibre» (FRA OPC Profils Equilibre). Le FCP est investi, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif par la société de gestion, dans des produits d'actions, de taux ou convertibles en direct et/ou à travers des parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou européens coordonnés, dont des trackers, en fonction des opportunités de marché.

Commentaire de gestion

Les marchés poursuivent la forte hausse entamée en janvier avec des progressions en euros de 2,4% pour l'indice MSCI Monde, 3,6% pour les marchés émergents, 1,8% pour le S&P, 1,84% pour le Nikkei et 4,3% pour l'Eurostoxx. La poursuite d'injections de liquidités en Eurozone via le succès des deux opérations de refinancement illimité à 3 ans auprès de la BCE combinée avec l'accord sur le second plan de sauvetage de la Grèce et la publication de statistiques positives sur la croissance économique mondiale expliquent en grande partie cette bonne tenue des marchés. La Grèce a adopté de nouvelles mesures d'austérité pour obtenir un second plan d'aide de 130 MdE. Le 21 février a été donné l'accord visant à rendre la dette grecque soutenable, avec un objectif à 120,5% du PIB en 2020. Le dernier jour du mois, la BCE a alloué 529 MdE de liquidité via sa seconde opération de refinancement à 3 ans. Les taux de l'Italie se sont nettement repliés, le 10 ans termine à 5,19%, en baisse de 77 bp. Le fonds a enregistré une forte sur-performance sur le mois de février en raison de la surpondération actions, notamment sur la zone Euro, et de la bonne performance des obligations italiennes et financières. Les principaux mouvements ont consisté à renforcer Veolia Environnement, Kesa et Cap Gemini dont les niveaux de valorisation sont très attractifs. Les allègements ont porté sur Intesa Sanpaolo qui s'est fortement appréciée sur la période récente mais reste une valeur importante du portefeuille. La poursuite de l'apaisement des tensions sur les dettes souveraines ainsi que la crédibilité et l'efficacité des politiques budgétaires et fiscales menées en Europe pour réduire les déficits et restaurer la compétitivité devraient permettre d'alléger la prime de risque sur les marchés actions notamment européens qui se traitent sur des niveaux de valorisation historiquement bas.

EXPOSITION DES ACTIFS A LA FIN DU MOIS (%)



PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS A LA FIN DU MOIS (%)

Intesa Sanpaolo	3,2	Banque
Société Générale	3,0	Banque
BNP Paribas	2,3	Banque
Capgemini	2,3	Technologie
EADS	2,0	Biens & Services Industriels
Sanofi-Aventis	1,9	Santé
Assicurazioni Generali	1,6	Assurance
Barclays Plc	1,5	Banque
Axa	1,4	Assurance
HeidelbergCement AG	1,4	Construction

Echelle de risque :



DONNEES COMPTABLES AU 29 FEVRIER 2012

ACTIF NET TOTAL : 73,37 Millions d'euros
VALEUR LIQUIDATIVE : 99,38 Eur

PERFORMANCES AU 29 FEVRIER 2012 (%)

Cumulées

	5 ans	1 an	2012	1 mois
Fonds	-3,81	-12,05	10,78	5,38
Indice de référence	-4,66	-2,42	5,59	2,61
Ecart Fonds / Indice	0,84	-9,63	5,19	2,77

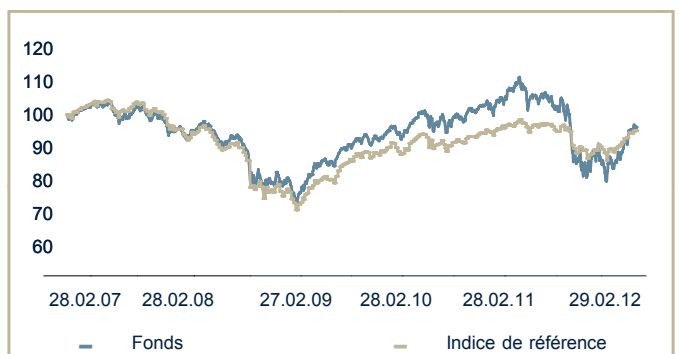
Annuelles

	2011	2010	2009	2008	2007
Fonds	-15,76	8,43	19,19	-20,05	0,63
Indice de référence	-5,87	6,44	16,34	-23,18	1,43

Les performances passées ne préjugent pas de celles à venir et ne sont pas constantes dans le temps. Performances calculées en EUR et nettes de frais de gestion.

Source : Rothschild & Cie Gestion

EVOLUTION DEPUIS 5 ANS (en base 100)



INDICATEURS DE RISQUE AU 29 FEVRIER 2012

	Fonds		Indice	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
	1 an		5 ans	
Volatilité	16,57	8,82	11,65	9,23
Risque relatif (TE)	8,32		4,67	
Ratio de Sharpe	NS	NS	NS	NS
Ratio d'information	-1,16		0,04	
Coefficient de corrélation	0,97		0,93	
Bêta	1,82		1,17	

Source : Rothschild & Cie Gestion

ING Direct Stratégie

FEVRIER 2012

PRINCIPAUX MOUVEMENTS ACTIONS SUR LE MOIS *
Achats - Renforcements

Kesa Electricals PLC	
Capgemini	Technologie
Veolia Environnement	Services Publics
Air France-KLM	Loisir-Voyage
Royal Philips Electronics NV	Biens Personnels & Ménagers

Ventes - Allègements

Intesa Sanpaolo	Banque
-----------------	--------

* hors monétaire

Source : Rothschild & Cie Gestion

PRINCIPALES CONTRIBUTIONS A LA PERFORMANCE SUR LE MOIS (%)
Contributions positives

Société Générale	0,50
Capgemini	0,36
BNP Paribas	0,29
Barclays Plc	0,21
Banca Monte Dei Paschi	0,16

Contributions négatives

Air France-KLM	-0,08
GDF Suez	-0,04
Kesa Electricals PLC	-0,04
Sanofi-Aventis	-0,03
Antena 3 Television	-0,03

*: principales contributions à l'écart de performance

EXPOSITIONS A LA FIN DU MOIS (%)
Par secteurs (de la poche actions)

Finance	24,6
Industrie	14,7
Biens de consommation	13,3
Télécoms - Services publics	11,1
Services	10,7
Technologie	9,0
Santé	8,9
Energie - Produits de base	7,8

Par zones géographiques (de la poche actions)

France	33,0
Japon	15,9
Etats-Unis	13,7
Allemagne	11,3
Italie	10,3
Europe ex Euro	9,4
Pays Bas	3,1
Espagne	2,0
Zone Euro Autres	1,2

Source : Rothschild & Cie Gestion

INFORMATIONS GENERALES
Date de création : 22 février 2006

Indice de référence : FRA OPC Profilés Equilibre

Valorisation : Quotidienne

Devise de cotation : EUR

Modalités de souscription : Réception des ordres chaque jour jusqu'à 16h et exécutés sur la VL du jour ouvré suivant

Règlement : VL + 2 jours ouvrés

Affectation des résultats : Capitalisation

Commission de souscription / rachat (max.) : 3,5% / Néant

Frais de gestion : 1,25% TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance : -

Code ISIN : FR0010287094

Code Bloomberg : -

Dépositaire : Rothschild & Cie Banque (Paris)

Classification AMF : Diversifié

Durée de placement recommandée : 5 ans

Gestionnaire

Rothschild & Cie Gestion

29, avenue de Messine

75008 PARIS

+33 1 40 74 40 74

www.rothschildgestion.fr

Ce document ne constitue pas un élément contractuel, et ne saurait engager la responsabilité de Rothschild & Cie Gestion en cas d'erreur ou d'omission.

Toute souscription dans un OPCVM ne peut être effectuée qu'après lecture du document d'information visé par l'AMF.

Souscription non autorisée aux Etats-Unis ni au profit d'une "US person" (Sect. Act 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine «HIRE» du 18/03/10 et dans le dispositif "FATCA").